

## **ARRETE N° 2020-DF-RF-05-1**

# PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

# L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi  $n^{\circ}$  2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR LLCER-LEA du 22 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020 ;

## ARRETE

## ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR LLCER-LEA pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Langues littératures, civilisations étrangères et régionales

Anne CHALARD-FILLAUDEAU

parc. mondes anglophones

Juliette BOURDIN/Erwan PEPIOT

parc, mondes arabes

Katia GHOSN/Clément ONIMUS

parc. mondes hispaniques

Christine MARGUET/Diego FARNIE

parc. Etudes européennes et internationales

Olivier BAISEZ

Double licence Etudes anglophones- Histoire

**Rémy BETHMONT** 

Double licence Economie Gestion – Langues Etrangères Appliquées

Christine MARGUET

Licence mention Langues étrangères appliquées (LEA)

Yannick BLEC/

Margaux COUTHERUT

Spécialisations

Yannick BLEC/

Margaux COUTHERUT/ Sébastien CHARLES/ Lahouari GHAZZALI

Master mention Traduction et Interprétation parc. Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)

**Arnaud REGNAULD** 



Master mention Langues et sociétés parc. Médias, culture, 2 langues

Susan BALL/

Anne CREMIEUX/ Myriam PONGE/

Pascale THIBAUDEAU

parc. Etudes transnationales et transculturelles

**Enrique DOMINGO-FERNANDEZ** 

Stefanie BUCHENAU

Master mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré

parc. anglais

**Anne-Claire MERLIN FAUCQUEZ** 

Michèle ARRUE

parc. espagnol

### ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR LLCER-LEA et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

dministratrice provisor

Annick ALLAIGRE